

2020

Nouveaux personnels d'enseignement et d'éducation stagiaires

**1^{er} et 2nd
degrés**

LE MOT

DE LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES ET DU DIRECTEUR DE L'INSPÉ DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

Bienvenue dans l'académie de Versailles !

Je tiens tout d'abord à vous féliciter chaleureusement pour votre réussite au concours de recrutement, concours que vous avez préparé et passé dans des conditions tout à fait singulières en raison de la crise sanitaire. Aujourd'hui s'ouvrent pour vous les portes d'une belle et grande institution, celles de l'Education Nationale, que vous franchissez en amorçant votre parcours professionnel dans l'Académie de Versailles.

En cette rentrée 2020, plus que jamais, l'École de la République œuvre à l'accomplissement des élèves par l'élévation du niveau général, leur bien-être et la justice sociale. Chacun de vous va prendre part à une dynamique fondée sur l'engagement collectif et l'esprit d'équipe dont l'objectif principal doit être d'établir un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

Pour vous accompagner tout au long de votre année de stage, de nombreux personnels, les acteurs de l'INSPE, les chefs d'établissements, les inspecteurs, les formateurs, les tuteurs seront à vos côtés. Notre ambition est de vous permettre d'apprendre et d'exercer pleinement votre métier avec confiance et professionnalisme.

La formation que vous suivrez vous permettra d'articuler les connaissances et compétences acquises tout au long de votre précédent cursus à la pratique autonome de votre métier. Elle repose en effet sur une alternance, cohérente et complémentaire, entre l'expérience professionnelle forgée en classe et en établissement, et les approches scientifiques, disciplinaires et didactiques dispensées à l'université.

Votre métier est beau parce qu'il est exigeant. Il est exigeant parce qu'il s'agit, grâce à la mobilisation de tous, de faire réussir chaque élève pour bâtir une école de la confiance, de l'engagement et de l'innovation. Par votre action vous contribuerez à forger cette école qui prend en compte les besoins de chacun et porte le respect de tous dans un souci de bien-être.

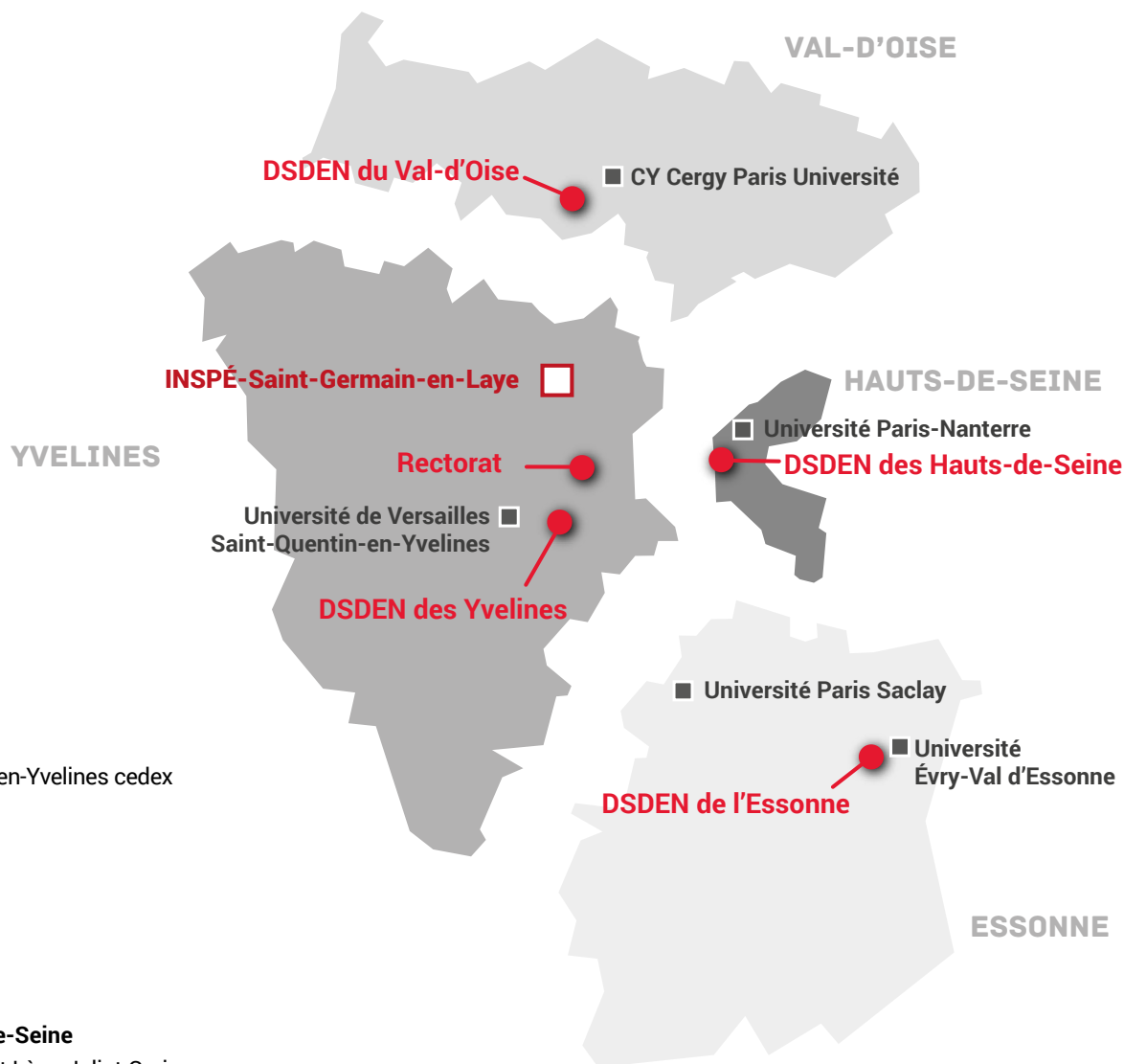
Tout au long de l'année, sachez que vous pourrez compter sur mon soutien et sur celui de l'ensemble des services académiques pour vous offrir les meilleures conditions de réussite.

Je vous souhaite pleine réussite dans votre mission et une excellente rentrée !

Charline Avenel
Rectrice de l'académie de Versailles

Eric de Saint Léger
Directeur de l'INSPÉ
de l'académie de Versailles

L'ACADÉMIE DE VERSAILLES



DSDEN des Yvelines

BP 100
78053 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex
Tél : 01 39 23 60 00

DSDEN de l'Essonne

Bd de France
91012 Evry cedex
Tél : 01 69 47 84 84

DSDEN des Hauts-de-Seine

167-177 av Frédéric et Irène Joliot-Curie
92013 Nanterre cedex
Tél : 01 71 14 29 29

DSDEN du Val-d'Oise

2A av des Arpents
95525 Cergy-Pontoise cedex
Tél : 01 79 81 22 22

Rectorat de l'académie de Versailles

3 bd de Lesseps
78017 Versailles cedex
Tél : 01 30 83 44 44

INSPÉ de l'académie de Versailles

5 rue Pasteur
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 47 00

CY Cergy Paris Université

33 bd du Port
95011 Cergy-Pontoise cedex
Tél : 01 34 25 60 00

Université Paris-Nanterre

200 av de la République
92001 Nanterre
Tél : 01 40 97 73 43

Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines

47 bd Vauban
78047 Guyancourt cedex
Tél : 01 39 25 50 02

Université d'Évry-Val d'Essonne

Bd François Mitterrand
91025 Evry cedex
Tél : 01 69 47 70 00

Université Paris Saclay

Campus universitaire d'Orsay
91405 Orsay cedex
Tél : 01 69 15 67 50

Suivez l'actualité académique

www.ac-versailles.fr

acver.fr/personnel78

www.ac-versailles.fr/dsden91

www.ac-versailles.fr/dsden92

www.ac-versailles.fr/dsden95



@acversailles

www.inspe-versailles.fr



L'INSPÉ DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

Les INSPÉ, Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education ont en charge la formation initiale des futurs enseignants de la maternelle à l'université, ainsi que celle des conseillers principaux d'éducation. Ils participent à la recherche en éducation et assurent la diffusion, le développement et la promotion de méthodes pédagogiques innovantes. Ils favorisent ainsi les processus de transferts entre recherche et pratique professionnelle.

L'INSPÉ propose des masters aux Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF déclinés en 4 mentions :

- La mention Premier degré est destinée aux futurs professeurs des écoles ;
- La mention Second degré permet, suivant le parcours choisi, d'accéder au professorat des collèges et lycées, lycées technologiques ou lycées professionnels ;
- La mention Encadrement éducatif s'adresse aux futurs conseillers principaux d'éducation, CPE ;
- La mention Pratiques et ingénierie de la formation propose :
 - des masters pour assurer la formation tout au long de la vie des personnels enseignants ou cadres de l'éducation ;
 - des masters permettant la formation initiale ou continue des personnels de la santé, du social et de la culture dans le domaine de l'éducation et de la formation.

● UN PROJET PARTENARIAL, UNE CARTE DES FORMATIONS

L'INSPÉ de l'académie de Versailles est un projet partenarial qui rassemble les 5 universités de l'académie (Cergy Paris, Évry - Val-d'Essonne, Paris Nanterre, Paris Saclay, Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines) ainsi que l'INS HEA et le Rectorat de Versailles.

Les 36 parcours de masters MEEF sont dispensés sur 22 sites universitaires répartis sur l'ensemble du territoire de l'académie : Saint-Germain-en-Laye et Saint-Quentin-en-Yvelines (78), Évry et Orsay (91), Antony, Gennevilliers, Nanterre et Suresnes (92), Cergy (95).

La carte des formations est académique et commune à l'ensemble des établissements partenaires. Si un même master MEEF est assuré par plusieurs universités, les mêmes enseignements y sont dispensés.

CHIFFRES CLÉS INSPÉ :

5 universités et 1 institut
9 sites de formation
36 masters MEEF
5 300 étudiants et stagiaires

ENTRÉE DANS LE MÉTIER

Vous allez découvrir le métier de professeur des écoles ou de personnel enseignant et d'éducation. L'académie de Versailles se réjouit de vous accueillir et a le souci de vous accompagner au mieux.

Des ressources pédagogiques sont à votre disposition pour faciliter votre prise de fonction et vous informer sur le déroulement de votre année de stage.

Vous trouverez également des informations pratiques pour votre installation dans l'académie ainsi que l'ensemble des contacts utiles.



Quelles démarches dois-je accomplir pour ma prise de fonction ?

Les formalités administratives, mes interlocuteurs, mon inscription à l'INSPÉ



Comment bien préparer ma rentrée ?

Les premiers contacts au sein de l'école ou de l'établissement, la rencontre avec les élèves et la gestion de la classe, les ressources pédagogiques à ma disposition



Comment se déroule mon année de stage ?

Mon emploi du temps, ma formation universitaire, les conditions de ma titularisation...

● SITES DE RÉFÉRENCE

→ Professeurs des écoles stagiaires

Consultez les pages d'information qui vous sont dédiées sur le site de votre DSDEN d'affectation.

- Yvelines : acver.fr/pes78
- Essonne : acver.fr/pes91
- Hauts-de-Seine : acver.fr/pes92
- Val-d'Oise : acver.fr/pes95

Consultez les pages de l'INSPÉ consacrées à la rentrée 2020 :

<http://www.inspe-versailles.fr/Rentree-2020-Professeurs-des-ecoles>

→ Personnels d'enseignement et d'éducation stagiaires du second degré

Consultez la page d'information qui vous est dédiée sur le site académique :

acver.fr/stage2d

Consultez les pages de l'INSPÉ consacrées à la rentrée 2020 :

<http://www.inspe-versailles.fr/Rentree-2020-Professeurs-du-second-degre-et-CPE>